

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE d'EPIAIS-RHUS

A la suite des élections municipales du 15 mars 2026,
les membres du conseil municipal sont convoqués à la séance d'installation
du Conseil municipal qui se tiendra
le vendredi 20 mars 2026 à 20h30 en mairie

*La séance sera retransmise en direct
via internet (chaîne Youtube « Mairie Epiais-Rhus »)*

Ordre du jour

- 1 – Installation du Conseil municipal
- 2 – Désignation du secrétaire de séance et approbation du PV de la séance précédente
- 3 – Election du Maire
- 4 – Détermination du nombre d'adjoints au Maire
- 5 – Election des adjoints au Maire
- 6 – Lecture de la Charte de l'Elu local et remise d'une copie à chaque conseiller municipal
- 7 – Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal (article L.2122-22 du CGCT)
- 8 – Fixation des indemnités de fonction du maire et des adjoints
- 9 – Désignation des délégués dans les organismes extérieurs (CCAS, CNAS, syndicats :
SIARP, Source de Berval, SIAVS, SIERC, SMEGTVO, SMIRTOM, PNR, Brigade de
Gendarmerie, Fourrière animale, SI des Collèges...)
- 10 - Questions diverses

En Mairie le 16 mars 2026

Le Maire,
Brahim MOHA

